

CONTRAT D'ADHESION

Entre,

L'Association « **PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL VENDÉE LITTORAL** », dont le siège social est situé au 2 Rue des Frères Lumière - 85340 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée sous le n° siret 786 406 298 00038, représentée par Madame Christelle DUMOULIN, Directrice Générale.

Et,

L'entreprise :
Représentée par : en qualité de :
Adresse du siège social :
Code postal : Ville :
Tél : Email :

Il a été convenu ce qui suit :

L'adhérent déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association « *Prévention Santé Travail Vendée Littoral* » et s'engage à les respecter, et notamment :

1. **A verser l'année de l'adhésion, les frais de dossier** au titre de l'entreprise fixés par le Conseil d'Administration ;
2. **A verser une cotisation annuelle, par salarié**, fixée par le Conseil d'Administration, acquittée suivant les modalités indiquées (conformément à sa déclaration d'effectif) ;
3. **A laisser un libre accès** dans l'entreprise au médecin de l'association et de son équipe pluridisciplinaire pour, dans le cadre de ses fonctions, exercer son rôle de conseiller ;

En contrepartie, l'association « *Prévention Santé Travail Vendée Littoral* » s'engage à fournir l'ensemble des prestations relatives de l'offre socle de services à l'adhérent : prévention des risques professionnels, suivi individuel de l'état de santé des salariés, prévention de désinsertion professionnelle (détail de l'offre socle disponible sur le site internet : <https://pstvl.fr> rubrique « *Nos missions* »).

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

Signature Directrice Générale de PSTVL :
Mme Christelle DUMOULIN

